Réunion des opérateurs et animateurs Natura 2000

25 septembre 2009 à Montpellier

Ordre du jour :

Matin :

- Introduction
- Volet information :
  - Avancement du réseau Natura 2000
    - *Point sur le réseau au niveau national, régional et départemental*
    - *Point sur Natura 2000 en mer*
  - Retour d'information sur la journée du 2 juillet concernant les suivis scientifiques
  - Points sur les Plans Nationaux d'Action en faveur des espèces menacées et le lien avec les sites N2000

- Outils mis à disposition des opérateurs/animateurs
  - *Référentiels (lagunes, chauves souris, ZPS, milieux agro-pastoraux, milieux aquatiques)*
- Organisation de la validation scientifique des docobs par le CSRPN

- Évolution du dispositif d'évaluation des incidences

Pause déjeuner : 12h30 – 14h 00

Après-midi : 14h 00 – 17h 00

Travail en atelier : 14h – 16 h

atelier 1 : élaboration de listes locales concernant l'évaluation des incidences

atelier 2 : méthodologie inventaires/suivis/évaluation état de conservation

atelier 3 : mise en place des mesures contractuelles (contrats N 2000, MAEt, charte N2000)

Restitution des ateliers (16h – 16h 30)

Divers (16h30 – 17h 00)

Nouvelle organisation de l'équipe N2000 à partir du 1er janvier 2010

• Nathalie Lamande : chef de projet N2000 et suivi de certains sites (chiroptères, sites classés, ZPS)
• Anne Pariente : suivi des sites dans le Gard et Lozère, référent évaluation des incidences et dispositif contractualisation

• Christine Rochat : suivi des sites littoraux

• Nouvelle chargée de mission : suivi de sites et référent pour la partie scientifique (suivis, évaluation de l'état de conservation …)

• Nouveau chargé de mission : suivi de sites et référent informatique (suivi tableau de bord, site internet ….)

La répartition définitive des sites sera établie début 2010

Organisation au niveau départemental

Avancement du réseau Natura 2000

Quelques chiffres clés :

- au niveau européen : 5 174 sites terrestres au titre de la Directive Oiseaux et 21 633 sites au titre de la Directive habitats-faune-flore

- en France : 371 sites terrestres au titre de la Directive Oiseaux et 1334 sites au titre de la Directive habitats-faune-flore

- au niveau régional :
  - 47 ZPS terrestres + 2 ZPS désignées en mer + 1 ZPS en cours de négociation avec l'Espagne
  - 99 Sic et ZSC + 3 nouveaux sites marins + 2 sites marins en cours de discussion avec l'Espagne

= 151 sites terrestres et marins + 1 proposition de ZPS + 2 sites DH marins en cours de négociation soit à terme **154 sites**

Point sur l’avancement du réseau Natura 2000 en mer

Avancement des docobs (données septembre 2009):

département	Nombre de documents d'objectifs				
	validé et en animation	validé	en cours	à engager	total
11	8	0	12	5	25
30	12	0	12	3	27
34	15	0	14	12	41
48	6	1	7	2	16
66	5	0	18	2	25
Total région	**46**	**1**	**63**	**24**	**134**
%	34,33%	0,75%	47,01%	17,91%	100,00%

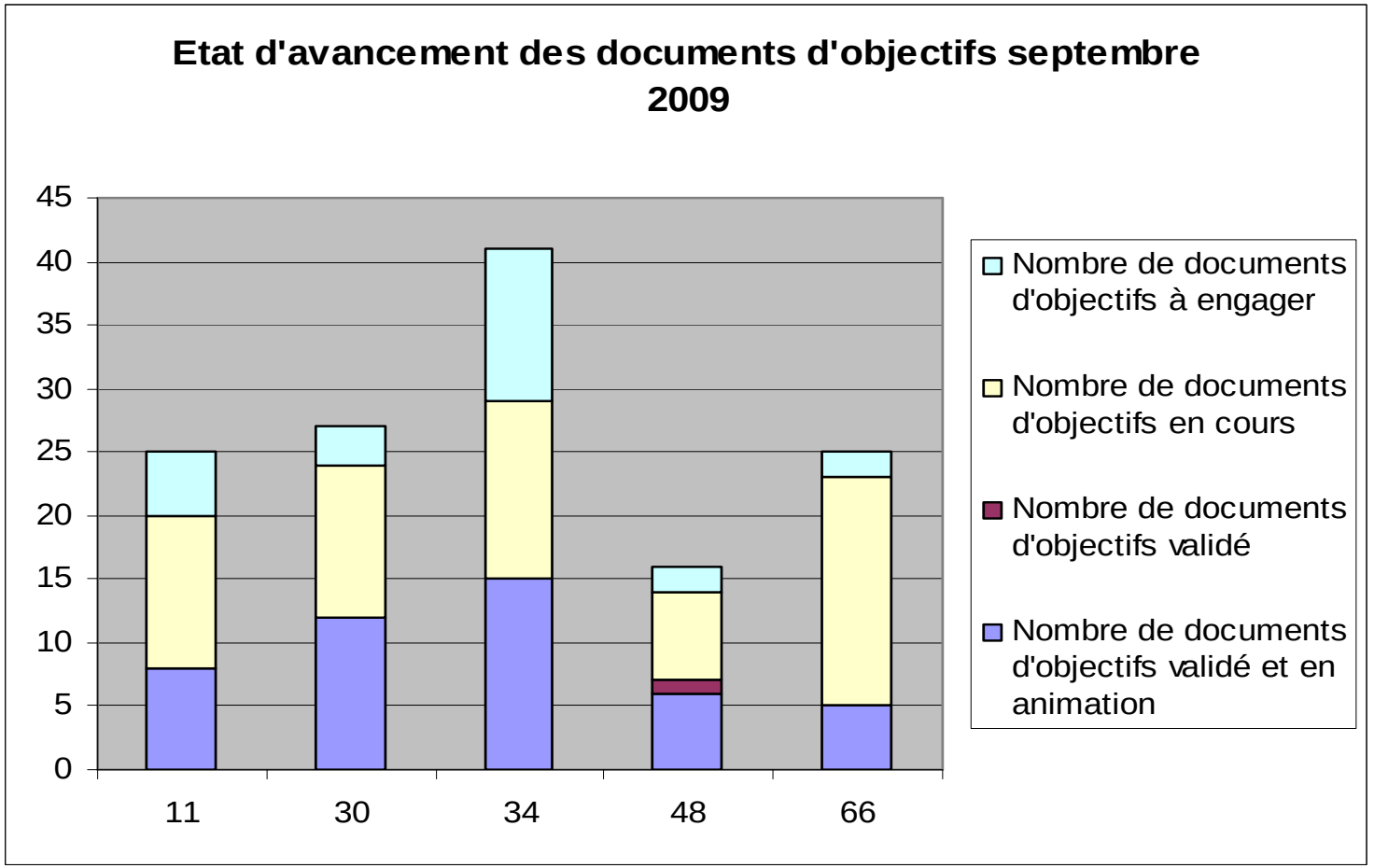
Etat d'avancement des documents d'objectifs septembre 2009
45
40
35
30
25
20
15
10
5
0
11
30
34
48
66
Nombre de documents d'objectifs à engager
Nombre de documents d'objectifs en cours
Nombre de documents d'objectifs validé
Nombre de documents d'objectifs validé et en animation

Point sur la contractualisation :

Budget 2008 :

Annoncé	323 B	600 000,00	300 000,00	300 000,00
Rectifié octobre 2008	**323 B**	**480 000,00**	**240 000,00**	**240 000,00**
Annonce	227 B	60 000,00	33 000,00	27 000,00
Rectifié octobre 2008	**227 B**	**40 000,00**	**22 000,00**	**18 000,00**

Montant délégué : 327 000 €

Budget 2009 :

			Part Feader	Part ETAT
Besoins LR	**323 B**	**572 000 €**	**286 000**	**286 000**
	227	**100 000 €**	**55 000 €**	**45 000 €**

Montant délégué : 154 000 €

Bilan de la contractualisation :

Bilan 34 :

- **4 premiers contrats Natura 2000 signés dont 1 résilié + 1 en cours d'instruction (restauration tourbières Caroux)**
- **Plusieurs projets de contrats en 2009 (entretien fossés étang de Mauguio, …)**
- **10 MAEt signées en 2008, 21 déposées en 2009**

Bilan 48 :

- **6 contrats prévus en 2008 : 1 contrat N2000 réalisé**
- **5 prévus en 2009**

Bilan 30 :

- **4 contrats prévus en 2008 :**
- **8 prévus en 2009**

Bilan des MAEt N2000 :

- Bilan 2008 : 5,9 M€ ont été consacrés à N2000
- Budget 2009 : 5,8 M€
- Nombre de parts notifiés : aux opérateurs 133

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Points sur les Plans Nationaux d'Action en faveur des espèces menacées et le lien avec les sites N2000

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

Point sur les référentiels :

1. Référentiel chauves souris : travail terminé,

Diffusion aux opérateurs et mise en ligne de la version non validé par le CSRPN fin août 2009

2. Référentiel ZPS : travail terminé,

⇒Diffusion aux opérateurs et mise en ligne de la version provisoire avant correction finale fin août 2009

3. Référentiel cours d'eau : travail terminé et en attente de validation par le CSRPN ;

=> Mise en ligne de la version provisoire

4. Référentiel milieux ouverts : travail terminé et en attente de validation par le CSRPN

=> Mise en ligne de la version provisoire

Retour sur la journée des suivis scientifiques le 2 juillet 2009

Olivier ARGAGNON - *Conservatoire Botanique National Méditerranéen*
Les cartographies d'habitats Natura 2000 dans l'optique de l'évaluation de l'EC des habitats Natura 2000 au niveau national

Denis BOULENGER - *Diren Lorraine*
Evaluation des Docob, comparaison temporelle de l'EC des habitats sur un site. évaluation régionale de l'EC des espèces, l'ex. des chiroptères

Nathalie CARNINO - *MNHN / ONF*
Evaluation des habitats forestiers à l'échelle des sites ou des forêts : méthodologie et exemples

Jérémie BARRET - *Conservatoire des Espaces Naturels Languedoc-Roussillon*
Diagnostic biodiversité d'exploitation agricole en Languedoc-Roussillon

Aurélien BESNARD - *Ecole Pratique des Hautes Etudes*
Un guide méthodologique pour l'élaboration de protocoles de suivis scientifiques en site Natura 2000

Steve AUGIRON – Ludovic RENAUDET - *Centre Etude Biologique de Chizé – CNRS*
Indicateurs de l’efficacité de NATURA 2000 : application à un réseau de ZPS en agriculture intensive

Christophe SAVON - *Ligue pour la Protection des Oiseaux Aude*
Suivi de l'avifaune nicheuse sur les parcelles expérimentales de la ZPS Basses Corbières

Points de discussions :

1) Suivis scientifiques :

- Précision des inventaires (échelle de cartographie)
- Présence d'un état zéro pour mettre en place des suivis par la suite
- mise en place de guides méthodologiques pour les suivis scientifiques
- limites qualitative des suivis en terme de fiabilité des données, leur reproductibilité ….

2) Évaluation de l'état de conservation

- question de l'évaluation 2013 et de la contribution des sites N2000 à fournir des résultats : avec quels indicateurs ?
- mise en place d'indicateurs permettant d'évaluer l'efficacité des mesures mises en place sur un site
- développement d'indicateurs à quelle échelle : nationale, régionale ? pour l'ensemble des espèces et habitats

Implication du CSRPN dans Natura 2000

- Désignation d'un correspondant par site
- Organisation d'une réunion entre opérateur, référent CSRPN, DIREN et DDEA/DDAF en amont de l'élaboration du docob
- Saisine du correspondant suivant la méthode de travail proposé dans une note de cadrage
  - → La saisine passe par le secrétariat du CSRPN (DIREN); pas de saisine directe
- Avis du référent CSRPN sur la première partie du docob après présentation en GT N2000 du CSRPN

- Travail en amont sur des typologies et référentiels
  - Validation des référentiels en séance plénière
- Avis concernant des habitats ou espèces d'intérêt communautaire
  - ex. Habitat de la Châtaigneraie

Implication du CSRPN dans Natura 2000

Avis sur les docobs :

- **docobs approuvés :**
  - Avis au moment de la révision du docob portant essentiellement sur la pertinence de la hiérarchisation des enjeux de conservation et les moyens proposé pour leur mis en œuvre

- **docobs en cours :**

  - avis en GT Natura 2000 portant sur la première partie du docob : méthodologie et diagnostic écologique ; hiérarchisation des enjeux et définition des objectifs et mesures en adéquation avec les enjeux

  Pour cela : l'opérateur fournit une synthèse avec les principaux éléments de synthèse portant sur cette première partie qui sera envoyée aux services de l'Etat et au référent en amont de cette présentation

Un calendrier sera élaboré avec les dates des réunions du GT N2000 du CSRPN et communiqué aux opérateurs

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Évolution du dispositif d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

Contexte ayant motivé une évolution des textes :

Les sites Natura 2000 doivent faire l'objet de mesures de protection adaptées et les projets et programmes pouvant les affecter d'une évaluation appropriée de leur incidences.

→ engagement sur ce point d'un contentieux par la Commission européenne contre la France devant la Cour de justice des communautés européennes depuis le 30 mai 2008 relative à un manquement de la France dans la transposition de l'article 6 de la directive 92/43 dite « Habitats faune flore »

→ décision de la Cour attendue pour l'automne 2009 mais la condamnation de la France paraît inévitable, notamment sur le régime d'évaluation des incidences Natura 2000.

-> en réponse à ce contentieux, la loi n° 2008-757 du 1er août 2008 relative à la responsabilité environnementale et à diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de l'environnement a, dans son article 13, étendu le champ d'application potentiel de ce régime d'évaluation

Modifications apportées par la loi n°2008-757 du 1e r août 2008 relative à la responsabilité environnementale et à diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de l'environnement

- Elargissement du champ d'application au déclaratif et aux documents de planification
- Intégration de la notion des interventions et activités humaines sur le milieu naturel et le paysage
- Création d'un régime d'autorisation propre à Natura 2000
- Etablissement d'une liste par décret en Conseil d'Etat et liste départementale établie par le préfet (commission dpt site et paysage)
- Opposition possible si étude d'incidence insuffisante
- Évaluation au regard des objectifs de conservation et non plus de manière restrictive par rapport aux habitats et espèces ayant justifié la désignation du site

Régime d'approbation/ déclaration/autorisation préexistant

Documents de planification, Programmes ou projets d'activités, de travaux, d'aménagements, d'ouvrages ou d'installations ainsi que manifestations et interventions dans le milieu naturel **soumises à un régime d'approbation/déclaration/autorisation**

Liste nationale visée au L414-4 III-1 des documents de planification, programmes, projets d'activités … qui doivent faire l'objet systématiquement sur le plan national d'un évaluation de leurs incidences éventuelles sur un ou plusieurs sites N2000

Liste locale complémentaire visée au L414-4 III-2 des documents de planification, programmes ou projets d'activités … qui doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences éventuelles sur un ou plusieurs sites N2000

Régime propre

Documents de planification, Programmes ou projets d'activités, de travaux, d'aménagements, d'ouvrages ou d'installations ainsi que manifestations et interventions dans le milieu naturel **soumises à un aucun régime d'approbation/déclaration/autorisation**

Liste locale visée au L414-4-IV des documents de planification, programmes … qui **doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences** éventuelles sur un ou plusieurs sites N2000

Liste nationale de référence visée au L414-4-IV des documents de planification … susceptible d'être soumises **au régime propre N2000**

Élargissement du champ d'application

Tout document de planification, programme ou projet ainsi que toute manifestation ou intervention qui ne relève pas d'un régime administratif d'autorisation, d'approbation ou de déclaration au titre d'une législation ou d'une réglementation distincte de Natura 2000 **peut être soumis à autorisation en application de la présente section** et fait alors l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000. **Une liste locale** des documents de planification, programmes ou projets ainsi que des manifestations ou interventions concernés est arrêtée par l'autorité administrative compétente **parmi ceux figurant sur une liste nationale** de référence établie par décret en Conseil d'État.

Calendrier de mise en œuvre :

- les décrets d'application devaient être pris dès le début de l'année 2009
-> dernière version du septembre 2009
- les listes locales doivent pouvoir être arrêtées d'ici la fin 2009 ?

=> l'ensemble des textes doit être transmis à la CE au plus tard au moment où elle aura à se prononcer sur les insuffisances de la transposition initiale de 2001

1. Publication du décret en Conseil d'Etat pour automne 2009 fixant :

- liste nationale pour les documents de planification …. à soumettre systématiquement à une évaluation des incidences
- modalités d'élaboration des listes locales (dont les modalités de concertation préalable, les modalités d'intégration dans les régimes d'autorisation … et notamment la création d'une procédure d'opposition pour les régimes déclaratif sans opposition

2. Publication du décret en Conseil d'Etat pour début 2010 pour tous ce qui concerne le nouveau régime d'autorisation propre à N2000

Les listes locales :

Sont arrêtées :

- après avis du CSRPN
- après avis conforme du Préfet de région pour la pêche maritime

Par :

- le préfet de département après consultation de la CDNPS

- le préfet maritime après concertation avec acteurs concernés

En attente :

- Instructions aux préfets avec une note de cadrage et une date butoir pour constituer ces listes !

- Circulaire d'application du décret prévue mais pas commencée pour le moment ;